

# Ecole : ces villes qui veulent garder leur rythme

Paris, Nantes, Rennes... De nombreuses municipalités ont choisi de rester à la semaine de quatre jours et demi

**O**n avait fini par les oublier. Ces villes qui défendent la semaine d'école de quatre jours et demi. Ces communes pour qui le « détricotage » de la réforme des rythmes scolaires n'est pas le « bon » choix. Ni pour cette rentrée ni pour les suivantes, disent-elles. Pour ces collectivités – généralement de bonne taille, généralement aussi de gauche, même si elles se défendent de toute « démarche politicienne » –, le débat sur le retour possible aux quatre jours d'école par semaine, désormais autorisé par le gouvernement, ne se justifie tout simplement pas.

« On peut mettre en discussion des améliorations, mais sur les cinq matinées d'école, on est ferme et on le restera, fait ainsi valoir Alexandra Cordebar, adjointe à l'éducation à la Mairie de Paris. Le débat sur ce qui est bon pour l'enfant, si certains veulent croire qu'il est devant nous, nous estimons l'avoir déjà eu. Et aucun élément nouveau ne nous pousse à déjuger les conclusions des chercheurs qui se sont déjà prononcés. Il n'est pas question de rétro-pédaler. »

## « Le dogme de la rentrée »

Pionnière dans la mise en œuvre, dès 2013, du retour de la semaine de quatre jours et demi, Paris a aussi été la première, après l'élection d'Emmanuel Macron – qui avait fait de la « liberté de choix » des communes une promesse de campagne –, à camper sur une position aussi tranchée. Dans le sillage de la parution du « décret Blanquer », le 28 juin, la capitale a réitéré son engagement à poursuivre une « réforme de justice sociale » qui, martèle-t-elle, bénéficie à 87 % des petits Parisiens qui

fréquentent ses 650 écoles. Et ce même si des voix continuent de s'élever pour nuancer ce *satisfecit*.

Parmi elles, celle des enseignants du Snuipp-FSU-Paris, syndicat qui n'a cessé de dénoncer une désorganisation des écoles et de réclamer une remise à plat de l'organisation actuelle. « La ville affiche une position de principe, c'est le dogme de la rentrée, alors que pour nous, il est urgent d'ouvrir la concertation, lâche Jérôme Lambert, son porte-parole. Elle ne peut pas jouer longtemps au rouleau compresseur. »

D'autres villes, qui ne se sentent pas toujours en opposition avec le monde enseignant, entendent aussi miser sur le temps long pour faire la démonstration du « bien-fondé » de leur organisation. Nantes, Rennes, Dijon, Metz, Evry, Villeurbanne... : au sein du Réseau français des villes éducatrices (RFVE), on dresse l'ébauche d'une liste, tout en reconnaissant que celle-ci ne s'allonge pas à l'infini. Des villes de droite, un seul exemple vient à l'esprit : Toulouse. Et des

villes plus petites ? « Nombre d'entre elles, avec des budgets restreints, se sont beaucoup investies pour accroître l'offre périscolaire, observe Damien Berthilier, porte-parole du RFVE, par ailleurs adjoint à l'éducation à Villeurbanne. Ces communes n'ont pas envie de tirer un trait sur tout le boulot fait. Mais dans un contexte budgétaire restreint, avec le gel des contrats aidés, et tant que l'aide de l'État n'est pas pérennisée, les quatre jours et demi ne sont pas simples à défendre. Les maires ne peuvent pas jouer aux irréductibles Gaulois... »

Ce soutien de l'État joue comme un « verrou » pour les élus. « Son maintien – ou non – va condition-

ner nombre de décisions », reconnaît Vanik Berberian, de l'association des maires ruraux de France (AMRF). Sans s'engager sur sa « pérennisation », le gouvernement l'a fait figurer dans le projet de loi de finances 2018. « C'est un signal supplémentaire pour dire que nous n'incitons pas à sortir des quatre jours et demi là où les communautés éducatives se sentent à l'aise avec », a assuré le ministre de l'éducation, mardi 3 octobre, auditionné devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée.

## « Jeu de yo-yo »

A Villeurbanne, 13 000 écoliers, l'adjoint Damien Berthilier veut croire que « la société, fatiguée du jeu de yo-yo politique, attend avant tout de la stabilité ». Position peu différente à Dijon, 10 000 écoliers : « Je n'ai pas connaissance d'articles scientifiques justifiant un retour à la semaine de quatre jours, témoigne le maire (PS), François Rebsamen. Et pour cause : il n'y en a pas. Nous faisons le choix d'écouter les experts. » A Rennes, 14 000 écoliers, on estime que l'organisation commence à porter ses fruits : « Deux évaluations sont lancées, explique l'adjointe Lenaïc Briero. Du côté des parents, je n'ai à aucun moment été interpellée. Avec les enseignants, ça chatouille un peu. C'est une position à tenir... »

Si la communauté éducative est conviée à faire entendre sa voix en

## « Les maires ne peuvent pas jouer aux irréductibles Gaulois... »

DAMIEN BERTHILIER

porte-parole du Réseau français des villes éducatives

conseil d'école, peu de motions favorables au retour aux quatre jours ont, semble-t-il, été votées dans ces villes. Y compris à Paris, haut lieu de la contestation enseignante. « Quelques dizaines nous sont remontées avant l'été », glisse-t-on dans l'entourage de la maire PS Anne Hidalgo, quand l'opposition de droite au conseil municipal fait, elle, état de nombreux votes en ce sens, dans les 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements notamment.

Qu'il n'y ait pas eu, jusqu'à présent, de « déferlante » de motions n'étonne pas pour autant le monde enseignant. « Le gouverne-

ment ne nous a laissé que quelques semaines pour nous retourner. Dans une commune avec trois écoles, c'est jouable, témoigne Benjamin Devaux, du SE-UNSA-Paris. Mais avec des centaines ? » « Les conseils d'école, de toute façon, n'ont pas été officiellement saisis de la question », renchérit Jérôme Lambert, du SNUipp-Paris.

A l'Hôtel de Ville, on ne dément pas. De fait, le décret Blanquer « relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire » prévoit un possible retour aux quatre jours sur « proposition conjointe » d'une commune (ou intercommunalité) et d'une ou plusieurs écoles. Dans le droit, une ville peut donc refuser de rouvrir le chantier, même si elle est saisie en ce sens.

Rue de Grenelle, on veut croire que le « principe » de la semaine de quatre jours est sauf. Une concertation sur les « temps de l'enfant » doit s'ouvrir en octobre, rappelle-t-on, et une évaluation comparée des deux organisations (4 jours et 4,5 jours) doit débiter. ■

MATTEA BATTAGLIA

# 43 %

Des communes sont revenues à la semaine de quatre jours

Selon l'Association des maires de France (AMF), sur les 21 735 communes disposant d'au moins une école publique, 9 340 ont déjà fait ce choix en septembre. Dix académies sont au-dessus de 50 % de retour aux quatre jours, dont Aix-Marseille, Amiens, la Corse, Créteil ou Versailles.